



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Crédit Agricole Impact Sociétal (Juin 2025)
Nom de l'initiateur du PRIIP :	Crédit Agricole CIB, Groupe Crédit Agricole SA
Identifiant	ISIN : FRCASA010738
Site Web de l'initiateur du PRIIP :	www.ca-cib.com
Pour de plus amples informations appelez le :	+33 1 41 89 39 89
Réglementée par :	Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Agricole CIB en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document d'informations clés :	15 mai 2025, 13:55 UTC

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français
Durée	La Date d'Echéance du produit est 24 octobre 2031 et il est recommandé de conserver le produit jusqu'à maturité.
Objectifs	Fournir des paiements d'intérêt conditionnels, en échange du risque de perte en capital. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi. Comment ce produit fonctionne-t-il : Verrou : Le Verrou est activé si la Valeur de Clôture du Sous-jacent a été au moins une fois supérieure ou égale à 105% de sa Valeur Initiale à toute Date d'Evaluation d'Intérêt. Remboursement à la Date de Maturité : Montant de Remboursement : Vous recevrez le Montant Nominal plus un montant d'Intérêt tel que défini ci-dessous : - Si un Verrou est activé, vous recevrez le Montant d'Intérêt 2 à la Date de Maturité ; - Si un Verrou n'est pas activé, vous recevrez le Montant d'Intérêt 1 à la Date de Maturité.

Dates, Valeurs et Définitions Clés (*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- Sous-jacent(s) :** CAC PAB 3.75% Decrement (net) EUR Index
- Performance :** (a) la Valeur de Clôture du Sous-jacent à toute date donnée divisée par sa Valeur Initiale, moins (b) 100%, exprimée en pourcentage
- Valeur Initiale :** La Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- Valeur de Clôture :** La valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- Dates de Paiement d'Intérêt :** 24 octobre 2031
- Montant d'Intérêt 1 :** 6% multiplié par le Montant Nominal
- Montant d'Intérêt 2 :** 24.60% multiplié par le Montant Nominal
- Agent de Calcul :** Crédit Agricole CIB
- Montant Nominal :** 100 EUR
- Prix de Vente :** 100%
- Dates :**
 - Date d'Emission :** 22 mai 2025
 - Date de Maturité :** 24 octobre 2031
 - Date d'Evaluation Initiale :** 10 octobre 2025
 - Dates d'Evaluation d'Intérêt :** 10 octobre 2028, 10 octobre 2029, 10 octobre 2030, 10 octobre 2031.

* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Initiateur du produit (qui peut inclure l'interruption de la capacité de l'Initiateur à mener les transactions de couvertures nécessaires)), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'événement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

Investisseurs de détail visés	Ce produit est prévu pour les clients qui : - possèdent des connaissances et une expérience suffisantes en matière de produits tels que celui décrit dans ce document - sont informés de la possibilité d'une perte potentiellement totale et sont capables d'y faire face - ont une tolérance au risque conforme à l'indicateur synthétique de risque dans ce document - ont une anticipation d'évolution du sous-jacent compatible avec ce produit - ont un horizon d'investissement conforme avec la date de maturité de ce produit tel que déterminé indépendamment ou sur la base d'un conseil professionnel
-------------------------------	---

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 24 octobre 2031. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Crédit Agricole CIB de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées à la performance future sont évaluées à un niveau faible ; et 2) le risque de crédit qui évalue qu'il est très peu probable que de mauvaises conditions de marché impactent la capacité de Crédit Agricole CIB à vous payer. **Si le produit est affiché dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État Membre, attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** L'indicateur synthétique de risque, déterminé conformément au Règlement (UE) n ° 1286/2014, est issu de la performance historique du (ou des) sous-jacent(s) et peut par conséquent sous-estimer le risque de perte éventuel que vous pourriez subir en rapport avec ce produit. Vous avez droit à la restitution d'au moins 106% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant 24 octobre 2031. Si Crédit Agricole CIB n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :		6 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 EUR	
Scenarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans (période de détention recommandée)
Minimum	10 600 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à maturité 24 octobre 2031.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 286 EUR	10 600 EUR
	Rendement moyen chaque année	-7,14%	0,97%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 516 EUR	10 600 EUR
	Rendement moyen chaque année	-4,84%	0,97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920 EUR	12 460 EUR
	Rendement moyen chaque année	-0,80%	3,71%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 273 EUR	12 460 EUR
	Rendement moyen chaque année	2,73%	3,71%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent les résultats possibles qui ont été calculés sur la base de simulations utilisant les performances passées de l'actif/des actifs de référence sur les 5 dernières années. Le rendement n'est garanti que si vous ne sortez pas avant 24 octobre 2031 comme décrit dans la section Risque ci-dessus.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT AGRICOLE SA N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché ni un système de garantie ou système d'indemnisation des investisseurs. Si Crédit Agricole SA est incapable de payer et/ou est en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et tout paiement pourrait être retardé.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

INVESTISSEMENT 10 000 EUR	SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRES 6 ANS
coûts totaux	290 EUR	240 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,0%	0,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,13% avant déduction des coûts et de 3,71% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,4% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	240 EUR
Coûts de sortie	0,5% du montant que vous payez au moment de la sortie de cet investissement. Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit si vous sortez à la fin de la Période de Détention Recommandée.	50 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0 EUR
Coûts de transaction	0,0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée : 6 ans

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos du service de conseil ou de vente que vous avez reçu, vous pouvez le faire directement auprès de la personne l'ayant fourni. Si la réclamation concerne le produit, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, 12 Place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge Cedex, ou GMDRegulatoryEnquiries@ca-cib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivant sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : www.documentation.ca-cib.com.
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : www.documentation.ca-cib.com/IssuanceProgram.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

